

# • Hollande reste inflexible sur le pacte budgétaire européen

Mots clés : Pacte budgétaire, Règle d'or, François Hollande

Par lefigaro.fr Publié le 18/04/2012 à 10:21 Réagir



François Hollande est favorable à une «discipline budgétaire renforcée» mais estime que «nous ne devons pas économiser pour économiser». Crédits photo : MARTIN BUREAU/AFP

- 
- 
- 

Recommander

**Le candidat socialiste à l'élection présidentielle a réitéré, dans un entretien au *Handelsblatt*, son opposition à l'inscription de la règle d'or dans la Constitution et prône l'ajout de mesures pour la croissance.**

**François Hollande** maintient sa volonté d'infléchir le **pacte budgétaire européen** arraché de haute lutte en janvier dernier. Dans une interview parue ce mercredi dans le quotidien allemand **Handelsblatt**, il est resté inflexible sur deux points clés du traité. Il a réitéré ce mercredi son opposition à l'inscription d'une règle d'or dans la Constitution, et a réaffirmé la nécessité, selon lui, d'inclure dans le pacte un volet relatif à la croissance.

«Si le pacte ne contient pas de mesures de croissance, je ne pourrai pas soutenir sa ratification par l'Assemblée nationale. Je l'ai promis aux Français et je m'y tiendrai, a répété le candidat. J'ai rencontré plusieurs chefs d'Etat européens, il n'y en a pas beaucoup qui soient satisfaits de la situation économique. Je ne suis pas isolé».

Le candidat maintient que «tous les pays de l'Union européenne, y compris l'Allemagne, souffrent d'un déficit de dynamisme économique». Il admet qu'«une discipline budgétaire renforcée est nécessaire», pour pour autant «nous ne devons pas économiser pour économiser». Le texte impose à ses 25 signataires l'obligation de maintenir le déficit structurel de chaque pays en dessous de 0,5% du PIB, et prévoit des sanctions en cas de dérapage.

Quant à la **règle d'or**, l'un des instrument de cette discipline budgétaire, le traité prévoit qu'elle devra constituer dans chaque pays une obligation légale, de préférence en l'inscrivant dans la Constitution. Les socialistes prônent le vote d'une loi de programmation par laquelle l'Etat s'engagerait à ramener le budget français à l'équilibre en 2017. Nicolas Sarkozy, qui souhaite en revanche inscrire cette mesure dans la Constitution, prévoit de procéder par référendum. «C'est une pure opération de relations publiques», a jugé François Hollande dans le *Handelsblatt*.

Le pacte budgétaire européen devrait entrer en vigueur au 1er janvier 2013. Auparavant, au moins douze Etats devront l'avoir ratifié.



Par [lefigaro.fr](http://lefigaro.fr)